



Fiche d'inscription 2026- 2027 Galaxie (2022-2017)

CESSON-SEVIGNE TENNIS
CLUB
1 bd de dézerseul 35510
CESSON-SEVIGNE
cessontennis@orange.fr
02.99.83.86.62

Nom/Prénom		Date de naissance	
Téléphone père/mère	Père : Mère :	Adresse mail parents	
Adresse		Écoles fréquentées	

Toutes les formules incluent la licence FFT multiraquettes (23 euros)

	2022	2021/2020	2020/2019	Cocher
MERCREDI MATIN	x	11H	10H	<input type="checkbox"/>
MERCREDI APRES-MIDI	17H A 17H45	16H	15H	<input type="checkbox"/>
VENDREDI SOIR	x	17H	x	<input type="checkbox"/>
Tarif 1h (un jour coché)	170 €	225 €	225 €	<input type="checkbox"/>
Tarif 2h (2 jours cochés)	x	350 €	350 €	<input type="checkbox"/>
Supplément Non Cessonais*	+40€	+40€	+40	<input type="checkbox"/>

SUPPLÉMENT ADHÉSION PARENT	80 euros (30 € licence + 50 € cotisation)	<input type="checkbox"/>
-----------------------------------	--	--------------------------

Le supplément permet à un parent de jouer au tennis avec son enfant et d'avoir une licence !

2018/2017	Tarif Cessonais	Tarif Non Cessonais	Cocher
1h de cours	320 €	360 €	<input type="checkbox"/>
2h de cours	480 €	520 €	<input type="checkbox"/>

HORAIRES 2018/2027 (cochez les créneaux possibles)		
Créneau n°1	Pedibus (à la sortie de l'école SAUF Notre Dame) Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi (16h)	<input type="checkbox"/>
Créneau n°2	Mercredi : 9h - 12h	<input type="checkbox"/>
Créneau n°3	Mercredi : 14h	<input type="checkbox"/>
Créneau n° 4	Samedi : 10h -12h	<input type="checkbox"/>

Autorisation de diffusion de données à caractère personnel

Je soussigné (e)

- Règlement Intérieur :** Reconnais que l'adhésion au Cesson-Sévigné tennis club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis.
- Assurance Licence :** Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurance proposées avec la licence.
- Garanties Complémentaires:** Reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires (notamment celles proposées par la FFT) afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel.
- Communication :** Autorise le Cesson-Sévigné Tennis Club, pour sa communication interne et/ou externe, à capter et à utiliser, pour la saison 2026/2027, l'image et/ou le nom, et/ou le prénom et/ou la voix de la personne mineure visée ci avant, et cela sur tout type de support (notamment mais non limitativement sur tout support digital, tel que le site internet du club, etc. et/ou surtout support papier, tels que des newsletters ou affiches, etc.)

Net à payer :

Fait à Cesson-Sévigné, le :

Signature :

TARIF FAMILLE : - 20 € par personne à partir du troisième membre de la même famille inscrit.

Modalités de règlement :

Il est possible de régler par chèque, espèce, virement, chèque vacances ou carte bancaire.

La fiche doit être accompagnée du règlement total en une, deux ou trois fois. Aucun remboursement ne sera effectué après le démarrage des cours (sauf cas exceptionnels)

Réservé au secrétariat		Montant total à payer :	
Date d'encaissement	Montant	N°chèque / ANCV	Espèces